

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université « Mouloud MAMMERY » de Tizi-Ouzou

Faculté de Droit et des Sciences Politiques



Avis de consultation N° 13/SMM/FDSP/UMMTO/2022

Chapitre : 22/18- Article 01

Portant travaux d'entretien « travaux de réalisation de faux plafond pour sanitaire des blocs A, B et C » au profit de la faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Mouloud MAMMERY Tizi-Ouzou.

La faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou lance une consultation portant « **travaux de réalisation de faux plafond pour sanitaire des blocs A, B et C** » au profit de la faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou dans le cadre de budget de fonctionnement 2022, chapitre 22/18-01. Le cahier des charges est structuré en lot unique :

Lot unique : travaux d'entretien « travaux de réalisation de faux plafond pour sanitaire des blocs A, B et C »

La présente consultation fera l'objet d'un affichage public et d'une publication sur le site web de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou www.ummto.dz

Les soumissionnaires intéressés et qualifiés dans le domaine sont invités à retirer le cahier des charges au service des moyens et de la maintenance de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique, et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « candidature » « technique » et « financière » ou, selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention : « **A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES** » adressée à :

Monsieur le Doyen de la faculté de Droit et des Sciences Politiques

Consultation N° 13/SMM/ FDSP/UMMTO/2022

« Travaux de réalisation de faux plafond pour sanitaire des blocs A, B et C »

Le dossier doit comporter :

A/ Dossier de candidature:

- ✓ Déclaration de candidature dûment renseignée, signée datée et cachetée.
- ✓ Déclaration de probité dûment renseignée, signée datée et cachetée.
- ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants : (bilans financiers des trois dernières années, extrait de rôle, attestations de bonne exécution,....)

B/ Offre technique :

- ✓ Cahier des charges renseigné, daté, coté et paraphé avec mention lu et accepté
- ✓ Déclaration à souscrire dûment renseignées, datées, signées, et cachetés par le soumissionnaire.
- ✓ Copie du registre de commerce électronique ;
- ✓ Copie de l'identification fiscale ;
- ✓ Numéro et domiciliation du compte bancaire ;
- ✓ Délai de réalisation (engagement écrit) ;
- ✓ Garantie des travaux (engagement écrit)
- ✓ Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de la soumission.



C/Une offre financière:

- ✓ Lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
- ✓ Bordereau des prix unitaires dûment daté, signé et cacheté.
- ✓ Détail quantitatif et estimatif dûment daté, signé et cacheté.

Un délai de **huit (08) jours** à compter du **29/06/2022** est accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs offres.

Le dépôt des offres est fixé à la date du **06/07/2022** à **10h00** au service des moyens et de la maintenance de la faculté de Droit et des Sciences Politiques.

L'ouverture des plis aura lieu le jour même à **10h30** au siège de la faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de trois mois à compter de la date d'ouverture des plis.